

Conseillers en exercice :	77	L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril, à dix-neuf
Présents :	52	heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance
Absents excusés :	11	ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à
Pouvoirs :	14	Saint-Flour, après convocation légale en date du 1er avril
Votants :	66	2025, sous la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

M. Pascal CHAUVEL, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, M. Frédéric ASTRUC, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Marc MAGENTIES, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Gilbert GLANDIERES, M. Jérôme GRAS, MME Olivia GUEROULT, MME Martine GUIBERT, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Marc POUGET, MME Catherine FOSSE BALDRAN, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Sébastien CUSSAC, M. Pierre SEGUIS, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

Absents excusés :

MME Pierrette BEAUREGARD, M. Hervé VIGIER, M. Claude BONNEFOI, MME Yolande CHASSANG, M. Éric GOMESSE, MME Nadine JANVIER, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Nathalie LESTEVEN, MME Sylvie PORTAL, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS.

Pouvoirs :

M. Gilles BIGOT donne pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE
M. Robert BOUDON donne pouvoir à MME Catherine FOSSE BALDRAN
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN
MME Ghislaine DELRIEU donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG
M. Axel JOURQUIN donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT
MME Annick MALLET donne pouvoir à MME Marie PETITIMBERT
MME Marine NEGRE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES
M. Jean-Claude PRIVAT donne pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE
MME Jeanine RICHARD donne pouvoir à M. Bernard MAURY
M. Robert ROUSSEL donne pouvoir à M. Gérard MOULIADE
M. Serge TALAMANDIER donne pouvoir à M. Jean-Paul RESCHE
MME Maryline VICARD donne pouvoir à M. Jérôme GRAS

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **16 AVR. 2025**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **16 AVR. 2025**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET ANNEXE MAISONS TERRITORIALES DE SANTE

RAPPORTEUR : Monsieur Philippe DELORT

Ce budget annexe regroupe le pôle de santé de Saint-Flour, les maisons de santé de Neuvéglise-sur-Truyère, Pierrefort, Valuégjols et depuis le 1^{er} janvier, l'ancien cabinet médical de Valuégjols et la future maison de santé de Chaudes-Aigues.

En dépenses de fonctionnement, les charges à caractère général sont estimées à 142 197 €, en légère hausse (+ 3 000 €) par rapport aux prévisions budgétaires 2024 malgré l'intégration dans ce budget de l'ancien cabinet médical de Valuégjols, la mise en service en année pleine de la maison de santé de Valuégjols et celle prévue en juin de la maison de santé de Pierrefort. Au pôle de santé de Saint-Flour, il est prévu une baisse des coûts EDF (- 7 000 €) et une stabilité des autres dépenses.

Les charges de personnel, correspondant aux versements de salaires, sont en hausse à 40 100 € (+ 13 100 €). Celle-ci s'explique par la prestation de ménage effectuée à la maison de santé de Valuégjols par un agent de Saint-Flour Communauté et qui fera l'objet, pour partie, d'un remboursement par la commune de Valuégjols.

La dotation aux amortissements est prévue pour 196 936 € avec les premières échéances pour les maisons de santé de Neuvéglise-sur-Truyère, Pierrefort et Valuégjols, la poursuite pour le pôle de santé de Saint-Flour et l'intégration pour l'ancien cabinet médical de Valuégjols.

Les charges financières pour 27 300 €, les charges exceptionnelles pour 2 000 € et le virement à la section d'investissement de 147 618,60 € complètent ces dépenses.

En recettes de fonctionnement, les produits des services correspondant aux charges payées par les occupants du pôle de santé de Saint-Flour et de la maison de santé de Valuégjols sont estimées à 39 480 € avec :

-Une baisse au pôle de santé de Saint-Flour liée au départ de la pédiatre au 1^{er} avril et du rhumatologue au 1^{er} juillet ;

- En année pleine pour la maison de santé de Valuégjols.

Les autres produits correspondant aux loyers sont prévus en hausse à 133 100 € (+ 15 100 €) avec :

-Les loyers en année pleine pour la maison de santé de Valuégjols ;

-Les loyers calculés pour 7 mois, conformément aux protocoles d'accord signés en mars 2023 pour la maison de santé de Pierrefort ;

-Les loyers du pôle de santé de Saint-Flour avec ajustement à la baisse lié aux départs de la pédiatre au 1^{er} avril et du rhumatologue au 1^{er} juillet.

Les autres produits exceptionnels, pour un montant de 6 000 €, correspondent à des primes CEE à percevoir pour les travaux de la maison de santé de Valuégjols.

La participation du budget général s'élèverait à 117 633 €. Elle est nécessaire :

- Pour financer au pôle de santé de Saint-Flour les dépenses liées aux amortissements et au fonctionnement du service non couvert par les loyers ;

- Pour couvrir, pour les maisons de santé de Neuvéglise, Pierrefort et Valuégjols, le remboursement des annuités d'emprunt et les charges de fonctionnement des services, déduction faite des loyers.

A ces recettes, s'ajoutent l'excédent de fonctionnement reporté de 123 306,74 € et l'amortissement des subventions pour 129 017 €.

En dépenses d'investissement :

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250414-DELIB2025-097-BF
Date de télétransmission : 16/04/2025
Date de réception préfecture : 16/04/2025

- Au pôle de santé de Saint-Flour, sont prévus pour un montant de 30 000 €, le changement des écrans (15 000 €) et des travaux à réaliser dans l'ancien bureau de radiologie afin de poursuivre l'installation du pôle de prévention (15 000 €). Ces travaux seront financés par un virement de la section de fonctionnement à hauteur de 9 453,46 € ;

- A l'ancien cabinet médical de Valuégols, des crédits dégagés par l'amortissement, pour un montant de 4 591,95 € sont disponibles pour d'éventuels travaux ;

- A la future maison de santé de Chaudes-Aigues, sont inscrits des crédits pour des études et des travaux, à hauteur de 150 000 € et sont financés par un emprunt.

Le remboursement du capital d'emprunt et des cautions pour 80 000 €, l'amortissement des subventions et le déficit d'investissement reporté de 450 412,09 € s'ajoutent à ces dépenses.

En recettes d'investissement, s'ajoutent à l'emprunt et à la subvention restant à percevoir pour la maison de santé de Valuégols au titre du fonds chaleur (16 027 €), la dotation aux amortissements et le virement de la section de fonctionnement.

Vu le budget primitif 2025 équilibré en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

- Section de fonctionnement : 556 657,32 € (391 974,97 € en 2024)
- Section d'investissement : 1 242 551,16 € (1 396 340,56 € en 2024)

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

‡ **ADOpte le Budget Primitif 2025 MAISONS TERRITORIALES DE SANTE, tel qu'il figure en annexe de la délibération.**

POUR : 66 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX

➤ **Budget annexe Maisons territoriales de santé**

Ce budget annexe retrace le fonctionnement des :

- Pôle de santé de Saint-Flour
- Maison de santé de Neuvéglise-sur-Truyère (en service depuis septembre 2023)
- Maison de santé de Pierrefort (mise en service prévue en juin)
- Maison de santé pluridisciplinaire de Valuésols (en service depuis octobre 2024)
- Ancien cabinet médical de Valuésols (depuis le 1^{er} janvier 2025)
- Future maison de santé de Chaudes-Aigues

❖ Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
011	Charges à caractère général	150 166,42 €	139 300,00 €	121 633,00 €	142 197,72 €
	dont	120 617,68 €	123 600,00 €	105 539,72 €	117 300,00 €
	Pôle de santé de St-Flour	8 051,37 €	4 500,00 €	3 776,21 €	4 500,00 €
	Maison de santé de Neuvéglise-sur-Truyère	14 745,00 €	10 000,00 €	8 037,98 €	200,00 €
	Maison de santé de Pierrefort	6 752,37 €	1 200,00 €	4 279,09 €	8 200,00 €
	Maison de santé de Valuèjols				11 997,72 €
	Ancien cabinet médical de Valuèjols				40 100,00 €
012	Charges de personnel	28 231,31 €	27 000,00 €	26 997,44 €	40 100,00 €
65	Autres charges de gestion courante		500,00 €	0,13 €	505,00 €
66	Charges financières	16 114,31 €	29 100,00 €	28 642,99 €	27 300,00 €
	Dont	6 441,80 €	6 200,00 €	6 097,47 €	5 900,00 €
	Pôle de santé de St-Flour	7 259,74 €	9 800,00 €	9 656,30 €	8 900,00 €
	Maison de santé de Neuvéglise-sur-Truyère	589,78 €	3 600,00 €	3 523,17 €	3 300,00 €
	Maison de santé de Pierrefort	1 822,99 €	9 500,00 €	9 366,05 €	9 200,00 €
67	Charges exceptionnelles		2 000,00 €		2 000,00 €
68	Dotation aux amortissements	80 219,21 €	80 286,00 €	79 637,43 €	196 936,00 €
69	Virement à la section d'investissement		113 788,97 €		147 618,60 €
	TOTAL DEPENSES	274 731,25 €	391 974,97 €	256 910,99 €	556 657,32 €

Charges à caractère général légèrement en hausse par rapport aux prévisions budgétaires 2024 avec :

- **Pôle de santé St-Flour** : baisse des coûts EDF
- **Maison de santé Neuvéglise** : prévisions de dépenses à l'identique : taxe foncière principalement et dépenses d'entretien/réparation
- **Maison de santé Pierrefort** : assurance du bâtiment uniquement (ADO en 2024)
- **Maison de santé de Valuèjols** : prévisions de dépense courantes (eau, EDF, fournitures d'entretien/équipements, maintenance). Ces charges feront l'objet de régularisations annuelles avec les occupants et avec la commune de Valuèjols.
- **Ancien cabinet médical de Valuèjols** : crédits disponibles dégagés par l'excédent de fonctionnement repris et l'amortissement pour d'éventuelles dépenses d'entretien et le paiement des autres dépenses courantes (eau, EDF, assurance, taxe foncière,...)

Charges de personnel : valorisation du temps de travail des agents de la collectivité, en hausse, avec la prestation de ménage de la maison de santé de Valuèjols, effectuée par un agent de Saint-Flour communauté et dont une partie sera également refacturée à la commune de Valuèjols.

Dotation aux amortissements : 1^{ère} année d'amortissement des biens et subventions des maisons de santé de Neuvéglise, Pierrefort et Valuèjols

❖ Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
002	Excédent de fonct. reporté	25 978,40 €	53 988,97 €	53 988,97 €	123 306,74 €
13	Amort. des subventions	52 917,00 €	52 917,00 €	52 917,00 €	129 017,00 €
70	Produits des services (charges)	31 679,82 €	39 000,00 €	29 628,93 €	39 480,00 €
Dont	Pôle de santé de St-Flour	31 679,82 €	39 000,00 €	29 054,38 €	24 500,00 €
	Maison de santé de Valuéjols			574,25 €	14 980,00 €
74	Participation du budget général	109 845,86 €	122 069,00 €	110 715,14 €	117 633,58 €
Dont	Pôle de santé de St-Flour	44 619,01 €	46 569,00 €	34 509,86 €	72 372,46 €
	Maison de santé de Neuvéglise-sur-Truyère	13 700,58 €	8 700,00 €	7 608,32 €	6 550,00 €
	Maison de santé de Pierrefort	31 103,03 €	35 100,00 €	32 655,33 €	20 111,12 €
	Maison de santé de Valuéjols	20 423,24 €	31 700,00 €	35 941,63 €	18 600,00 €
74	Participation cne de Valuéjols				8 120,00 €
75	Autres produits (loyers)	108 299,14 €	118 000,00 €	117 264,97 €	133 100,00 €
Dont	Pôle de santé de St-Flour	83 709,12 €	80 100,00 €	80 732,65 €	71 500,00 €
	Maison de santé de Neuvéglise-sur-Truyère	24 587,74 €	32 700,00 €	33 224,12 €	34 500,00 €
	Maison de santé de Pierrefort				10 500,00 €
	Maison de santé de Valuéjols		5 200,00 €	3 308,20 €	16 600,00 €
	Autres produits (primes CEE)		6 000,00 €		6 000,00 €
	TOTAL RECETTES	328 720,22 €	391 974,97 €	364 515,01 €	556 657,32 €
	EQUILIBRE		391 974,97 €		556 657,32 €

Les produits des services (charges) sont prévus :
 -en baisse au pôle de santé de Saint-Flour avec le départ de 2 médecins (en avril et en juillet)
 -en année pleine à la maison de santé de Valuéjols

La participation du budget général permet :
 -pour le pôle de santé de Saint-Flour de financer les déficits liés aux amortissements (pour 27 219 €) et au fonctionnement du service (pour 35 700 €). Une participation supplémentaire de 9 453,46 € est prévue cette année pour financer une partie des travaux d'investissement

-pour les maisons de santé Neuvéglise, Pierrefort et Valuéjols de couvrir les charges de fonctionnement du service et le remboursement des annuités d'emprunt déduction faites des loyers

La participation de la commune de Valuéjols correspond aux remboursements des charges lui incombant.

Les autres produits (loyers) sont prévus :
 -en baisse au pôle de santé de Saint-Flour avec les départs des 2 médecins
 -à compter du 1^{er} juin pour la maison de santé de Pierrefort

-en année pleine pour la maison de santé de Valuéjols
 Les produits exceptionnels correspondent à des primes CEE qui devraient être perçues pour les travaux de la maison de santé de Valuéjols

❖ Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2023 + RAR	BP 2024	CA 2024	RAR 2024	BP 2025 crédits nouveaux
001	Solde d'exécution reporté					450 412,09 €
16	Emprunts et cautions	47 454,22 €	78 200,00 €	73 400,45 €		80 000,00 €
dont	Pôle de santé de St-Flour	19 443,65 €	21 300,00 €	19 785,40 €		21 650,00 €
	Maison de santé de Neuvéglise-sur-Truyère	15 919,38 €	24 100,00 €	22 000,44 €		24 650,00 €
	Maison de santé Pierrefort	7 300,00 €	13 000,00 €	12 455,00 €		13 500,00 €
	Maison de santé de Valuéjols	4 791,19 €	19 800,00 €	19 159,61 €		20 200,00 €
23	Travaux – Op. St-Flour	18 719,09 €	39 589,40 €	11 138,00 €	980,00 €	30 000,00 €
23	Travaux – Op. Neuvéglise/Truyère	396 174,54 €	-21 100,21 €	28 864,59 €	13 366,28 €	230,00 €
23	Travaux – Op. Pierrefort	490 591,60 €	379 979,35 €	471 362,37 €	294 022,85 €	
23	Travaux – Op. Valuéjols	505 613,01 €	16 694,23 €	321 774,05 €	89 930,99 €	
23	Travaux – Op. Ancien cabinet Valuéjols					4 591,95 €
23	Etudes/travaux – Op. Chaudes-Aigues					150 000,00 €
	Amortissement des subventions	52 917,00 €	52 917,00 €	52 917,00 €		129 017,00 €
	Opérations patrimoniales	55 434,93 €				
	TOTAL DEPENSES	1 566 904,39 €	546 279,77 €	959 456,46 €	398 300,12 €	844 251,04 €

✓ **Pôle de santé Saint-Flour :**

- Nouveaux écrans pour un montant de 15 000 €
- Travaux dans l'ancien bureau de la radiologie en RDC pour un montant de 15 000 €

Dépenses financées par l'excédent de la section d'investissement et un virement de la section de fonctionnement à hauteur de 9 453,46 €

✓ **Maison de santé de Neuvéglise :**

- Paiement des derniers DGD
- Première année d'amortissement du bien et des subventions

✓ **Maison de santé de Pierrefort :**

- Poursuite et fin des travaux, prévue pour juin
- Première année d'amortissement du bien et des subventions

✓ **Maison de santé de Valuéjols :**

- Paiement des derniers DGD
- Première année d'amortissement du bien et des subventions
- Subvention du fonds chaleur à percevoir (16 027,13 €)

✓ **Ancien cabinet médical de Valuéjols :**

- Poursuite de l'amortissement du bien et des subventions
- Crédits dégagés par l'amortissement pour d'éventuels travaux pour un montant de 4 591,95 €

✓ **Maison de santé de Chaudes-Aigues :**

- Etudes et travaux pour un montant de 150 000 € financés par un emprunt

◆ Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2023 + RAR	BP 2024	CA 2024	RAR 2024	BP 2025 crédits nouveaux
001	Solde d'exécution reporté	3 084,51 €	120 738,31 €	120 738,31 €		
13	Subventions	754 776,58 €	471 931,62 €	282 111,47 €	726 469,43 €	16 027,13 €
	<i>Pôle de santé de St-Flour</i>		20 000,00 €			
	<i>Maison de santé de Neuvéglise-sur-Truyère</i>	291 273,20 €			132 571,40 €	
	<i>Maison de santé de Pierrefort</i>	257 586,38 €	457 931,62 €	220 534,00 €	488 808,50 €	
	<i>Maison de santé de Valuéjols</i>	205 917,00 €	14 000,00 €	61 577,47 €	105 089,53 €	16 027,13 €
16	Emprunt et cautions	500 327,11 €	33 335,23 €	2 215,25 €		155 500,00 €
	<i>dont Pôle de santé de St-Flour</i>	327,11 €	1 500,00 €	327,11 €		1 500,00 €
	<i>Maison de santé de Neuvéglise-sur-Truyère</i>	110 000,00 €	2 000,00 €	23,00 €		2 000,00 €
	<i>Maison de santé de Pierrefort</i>	103 100,00 €	500,00 €			1 000,00 €
	<i>Maison de santé de Valuéjols</i>	286 900,00 €	29 335,23 €	1 658,14 €		1 000,00 €
	<i>Maison de santé de Chaudes-Aigues</i>					150 000,00 €
28	Dotations aux amort.	80 219,21 €	80 286,00 €	79 637,43 €		196 936,00 €
041	Opérations patrimoniales	55 434,93 €				
054	Virement de la section de fonct.		113 788,97 €			147 618,60 €
	TOTAL RECETTES	1 393 842,34 €	840 080,13 €	484 702,46 €	726 469,43 €	516 081,73 €
	EQUILIBRE		1 396 340,53 €		1 242 551,16 €	

Accusé de réception en préfecture
 15-2024-066660-20250414-DELIB2025-097-BF
 Date de télétransmission : 16/04/2025
 Date de réception préfecture : 16/04/2025

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par la Présidente,

Nombre de membres en exercice : 77

Nombre de membres présents : 52

VOTE : Pour : 66

Contre : 0

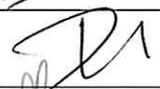
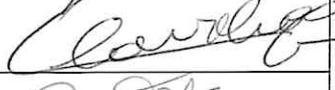
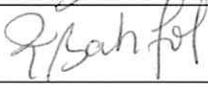
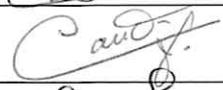
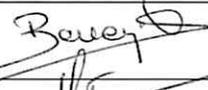
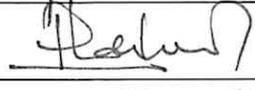
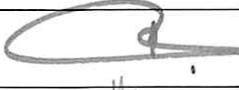
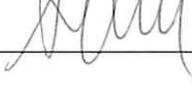
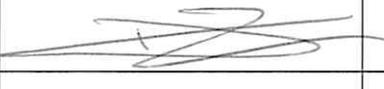
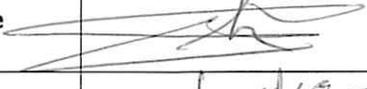
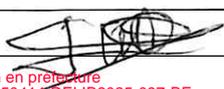
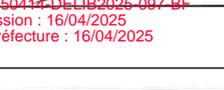
Abstention : 0

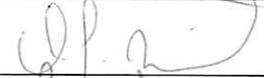
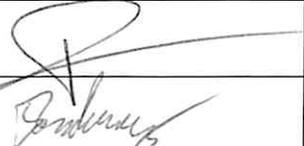
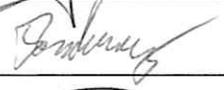
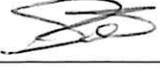
Ne prend pas part au vote : 0

Délibéré par le Conseil communautaire, réuni en session ordinaire,
À Saint-Flour, le 14 avril 2025

Date de convocation : 1^{er} avril 2025

Les Membres du Conseil Communautaire

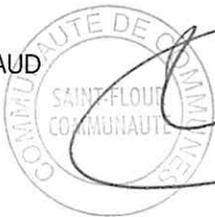
CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
AMARGER Agnès ou CHAUVEL Pascal		CHASSANG Pierre ou FARGES André	
AMARGER Didier ou BERTHON Stéphanie		CHASSANG Yolande ou DECONQUAND Jean-François	
ANDRIEUX Annie ou BARRIOL Jacky		CHASTANG Marcel ou SALSON Benjamin	
ANTONY Béatrice		CHEVALIER Gilbert ou JOURDES Frédéric	
ASTRUC Frédéric ou VERNET Jérôme		CLAVILIER Guy ou BODEAU Jacques	
BATIFOL Nicole		COUDY Bernard ou RIGAL Christophe	
BEAUREGARD Pierrette ou FABRE Hervé		COURET Gérard ou ROBERT-MISSONNIER Isabelle	
BENEZIT Sophie ou MODENEL Alain		DE LAROCHE Philippe ou CONDUITIER Jean-Luc	
BERTHET Jean-Paul		DELCROS Frédéric	
BESSE Marina ou BEC Jean-Pierre		DELEPINE Bonnie	
BIGOT Gilles ou BAGUET Hervé		DELORT Philippe	
BONAL Richard ou AJALBERT Andrée		DELPY Gérard ou MAGENTIES Marc	
BONNEFOI Claude ou ROCHE Alain		DELRIEU Ghislaine ou CUSSAC Thierry	
BOUCHARINC Jean-Luc		ECHALIER Philippe ou DOUET Virginie	
BOUDON Robert ou VAISSADE Sylvie		GENDRE Christian ou ASTRUC Olivier	
BOUDOU Jean-Marc ou BATIFOULIER Amandine		GENDRE Vital ou VERRIERE Louis	
BOULDOIRES Éric		GLANDIERES Gilbert	
BRUN Joël ou COSTANTINI Alberto		GOMESSE Eric ou MAURANNE Nelly	

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
GRAS Jérôme		PETITIMBERT Marie	
GUEROULT Olivia ou BADUEL Michel		PORTAL Sylvie ou TERRISSE Jérôme	
GUIBERT Martine		POUDEROUX Loïc ou BONNET Anne-Sophie	
JANVIER Nadine ou GINHAC Daniel		POUDEVIGNE Pascal ou DELPRAT Arnaud	
JOURQUIN Axel ou BRIQUEZ Agnès		POUGNET Marc	
JOUVE Jean-Pierre		PRIVAT Jean-Claude	
LAROUSSINIE Jonathan		REMISE Bernard ou FOSSE BALDRAN Catherine	
LESTEVEN Nathalie		RESCHE Bernadette ou ROBERT Thierry	
MALLET Annick		RESCHE Jean-Paul ou CUSSAC Jean-Michel	
MAURY Bernard		REVERSAT Olivier ou MUNERY Céline	
MEZANGE Jean-Marie ou CHASSANG Jean-Pierre		RICHARD Jeanine	
MICHAUD Guy ou CHASSANG Stéphane		ROCHÈS Patricia ou SAINT-JOANIS Sandy	
MIRAL Daniel ou GUY Michel		ROUFFIAC Michel ou CUSSAC Sébastien	
MONLOUBOU Jean-Jacques		ROUSSEL Robert	
MOULIADE Gérard		SEGUIS Pierre ou GRIFFOUL Monique	
NAVECH Louis ou POJOLAT Aurélien		TALAMANDIER Serge ou SABATIER Jean-Luc	
NEGRE Marine		VICARD Maryline	
NIOCEL JULHES Emmanuelle		VIDAL Christophe ou AURIERE Bernard	
PELISSIER René		VIGIER Hervé	
PERRIN Jean-Luc		VITAL David ou RODIER Daniel	

Certifié exécutoire par la Présidente de Saint-Flour Communauté,
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
À Saint-Flour, le 14 avril 2025

; et de la publication le

La Présidente,
Céline CHARRIAUD



Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250414-DELIB2025-097-BF
Date de télétransmission : 16/04/2025
Date de réception préfecture : 16/04/2025